

**MODIFICATION À LA SÉANCE
SEPTEMBRE 2021**

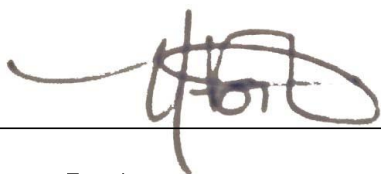
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

La séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Joliette devant avoir lieu le 14 septembre prochain, à 19 h, aura lieu à la même date à 16 h et exceptionnellement au Centre Alain-Pagé, 10, rue Pierre-De-Coubertin à Saint-Charles-Borromée.

La séance sera publique et les mesures de distanciation sociale seront respectées.

Donné à Joliette, le 8 septembre 2021.



Nancy Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par les membres du conseil, le 8 septembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 septembre 2021.



Signature